Introduction

Un guide pour mieux appréhender
les besoins d'accompagnement et de financement
des associations culturelles employeuses

Un complément au kit Culture DLA

Ce guide a été élaboré par l'association **Opale**, à la demande de France Active, dans le cadre de sa mission de centre de ressources pour les dispositifs locaux d'accompagnement (CRDLA) financement.
Il a pour but d'apporter aux chargés de mission France Active et DLA des **outils d'aide au diagnostic** pour mieux identifier les besoins d'accompagnement et de financement des associations du secteur de la culture.

La forme originale de ce document propose une lecture « en cascade », par laquelle sont données sur une diapositive en page recto des informations synthétiques à retenir, lesquelles sont ensuite commentées sous la diapositive et en page verso.
Certains encadrés proposent des compléments d'information (exemples, citations, références documentaires).

Ce guide se présente également comme un complément du **kit Culture DLA** réalisé en 2015 par Opale. Il s'agit d'un outil accessible sur Internet, conçu pour faciliter l'approche des associations culturelles employeuses, notamment par les chargés de mission DLA. On y trouve des liens vers de nombreuses ressources informationnelles et méthodologiques, et des conseils pour construire un plan d'accompagnement.
Ce kit est accessible à l'adresse : http://kitculturedla.opale.asso.fr/

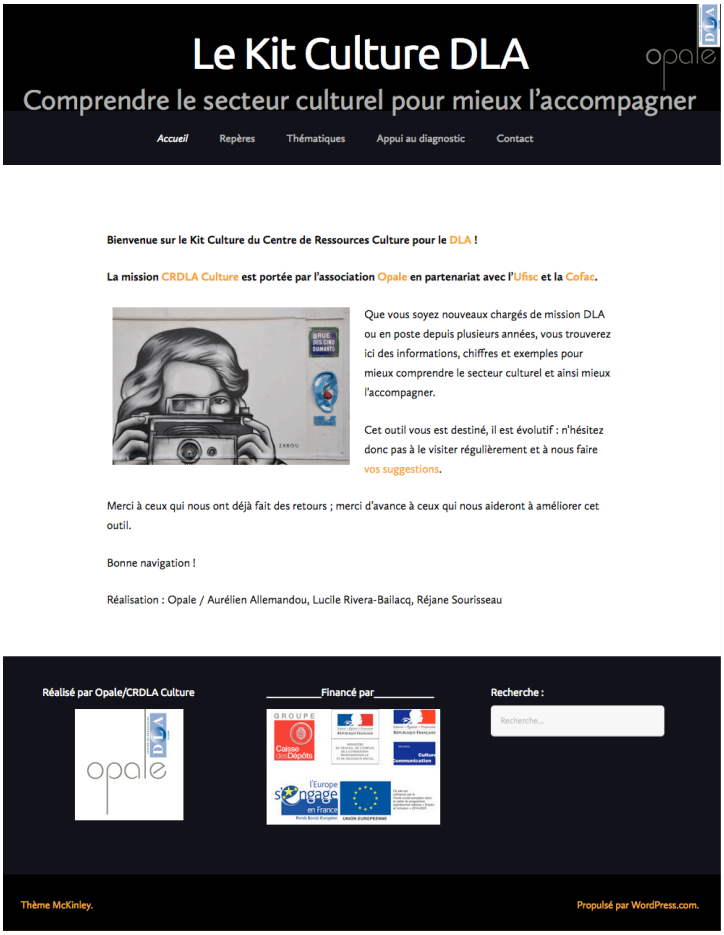

Plan du kit

Accueil	Repères	Thématiques	Appui au diagnostic	Contact
	Secteur culturel	Projet associatif	Le diagnostic partagé	
	Réseaux, fédérations...	Gouvernance	Les partenaires du diagnostic	
	Principaux enjeux	Fonction employeur, RH	Les DLA collectifs	
		Modèles économiques		

Les sources d'information

De nombreuses ressources sont disponibles sur le site de l'association Opale :

www.opale.asso.fr

- Études et ressources Opale
- Base de données France Active des interventions de 2010 à 2013 sur 413 associations culturelles
- Échantillon de quarante notes d'expertise France Active
- Enquête CRDLA financement sur 111 associations culturelles

Les informations sont issues de plusieurs sources :

– les **études, enquêtes et analyses** rassemblées par l'association Opale au fil de vingt-cinq ans de travail sur le champ des activités culturelles d'utilité sociale, dont dix ans au service du dispositif local d'accompagnement, accessibles sur le site : www.opale.asso.fr ;

– une **base de données sur 413 associations culturelles** bénéficiaires de financements et aides de France Active (contrats d'apport associatif, garanties d'emprunt) au cours des quatre années 2010, 2011, 2012 et 2013. Les chargés de mission d'Opale ont enrichi cette base de données par une qualification des associations sous l'angle des domaines et fonctions couverts par leurs activités, et ont réalisé pour le présent guide un traitement des informations récoltées pour ces associations afin de pouvoir les comparer à des statistiques nationales ;

– un ensemble de **40 notes d'expertise** (documents de vingt à trente pages proposant une analyse très complète de la situation et des perspectives de chaque association) constituant un panel de la base de données, panel constitué à partir des secteurs d'activité des associations et des montants de leur produit d'exploitation. Des renseignements plus qualitatifs ont été dégagés à partir d'une lecture attentive et critique de ces notes ;

– une **enquête sur le financement de l'économie sociale et solidaire** réalisée sur les années 2013 à 2015 par le CRDLA financement dans huit régions (Auvergne, Bourgogne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Nord - Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) à laquelle 111 associations culturelles ont répondu. Opale a également qualifié par domaine et fonction les associations de cette enquête et réalisé des traitements de données.

Pour faciliter la lecture, les références aux différentes sources seront nommées dans le présent guide :

• **Ensemble national** : les associations culturelles employeuses en France telles qu'elles sont dénombrées et décrites dans des enquêtes statistiques.

• **Ensemble DLA** : les associations culturelles employeuses accompagnées par les DLA depuis le début du dispositif en 2004.

• **Ensemble France Active** : les 413 associations culturelles employeuses qui ont bénéficié de financements et d'aides France Active de 2010 à 2013.

• **Échantillon France Active** : les 40 associations composant l'échantillon de notes d'expertise qui ont fait l'objet d'une lecture attentive et critique pour la réalisation de ce guide.

• **Enquête CRDLA Financement** : les 111 associations qui ont répondu à l'enquête sur le financement de l'économie sociale et solidaire organisée par le CRDLA Financement dans huit régions.

Données générales

Les associations culturelles

- Deuxième secteur accompagné par les DLA
- Petites structures actives au niveau local
- Nombreuses créations chaque année
- Souvent portées par une personne
- Bénévolat important
- Une association employeuse pour 2 000 habitants

Le secteur culturel est le **deuxième secteur** accompagné par les DLA, le deuxième secteur également soutenu par les financements des entreprises solidaires par France Active.

Sur le plan national, les associations culturelles, selon les études de Viviane Tchernonog, représentent **20 % de l'ensemble des associations**, et leur poids économique 10 %. Soit 8,3 milliards d'euros, dont 6,3 pour les employeurs.

L'ensemble des associations culturelles est composé de **nombreuses petites structures qui fonctionnent avec un travail bénévole important** et en direction de publics de tous types, souvent à partir de cotisations des membres et de financements communaux. Des associations plus « professionnelles » existent, avec des rayons d'action et des partenariats plus larges.

Le **nombre** des associations culturelles **augmente** plus vite que la moyenne des associations tous secteurs confondus.

Les associations culturelles sont **souvent liées à une personne porteuse d'un projet** précis et peuvent se fragiliser quand cette personne quitte la structure, surtout si elle n'a pas préparé la relève.

On compte en moyenne une association culturelle pour 250 habitants, et **une association culturelle employeuse pour 2 000 habitants**. Un quart des associations culturelles ont leur siège social implanté dans une commune de moins de 3 000 habitants, un quart dans une commune entre 3 001 et 30 000 habitants. Pour l'autre moitié, elles ont leur siège dans les 270 villes de plus de 30 000 habitants.

Concernant le **niveau de leurs produits**, 41 % des associations culturelles employeuses ont moins de 50 000 € de budget annuel, 38 % d'entre elles disposent d'un budget compris entre 50 000 et 200 000 €, 21 % ont un budget de plus de 200 000 €.

Le **nombre de salariés** par association est plus faible, les durées d'emploi sont en moyenne plus courtes, et les niveaux de qualification sont plus élevés que dans les autres secteurs associatifs.

Un schéma récapitulatif élaboré par Opale permet de visualiser les caractéristiques des associations culturelles employeuses : budget, bénévolat, emploi.

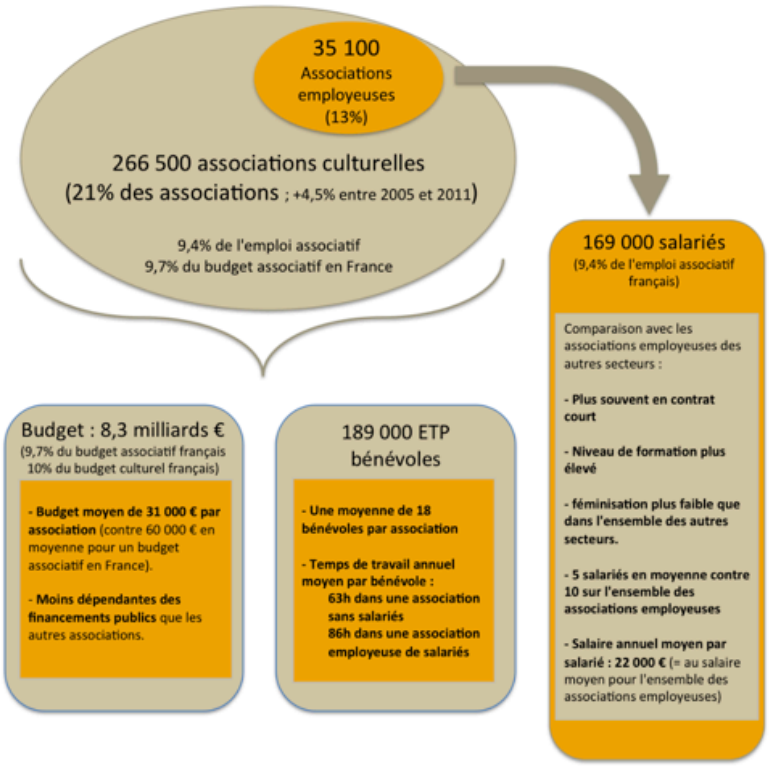

Pour aller plus loin :

- Opale « **Les associations culturelles employeurs en France** », 2008.
www.opale.asso.fr/article109.html
- Viviane Tchernonog « **Le paysage associatif français** », 2011.
www.opale.asso.fr/article240.html
- Deps, Valérie Deroin « **Emploi, bénévolat et financement des associations culturelles** », 2014. Téléchargeable sur le site :
www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques

Données générales

Les domaines d'activité

Par rapport au national :

- Représentation plus importante du spectacle vivant, dans l'ensemble DLA et plus encore dans l'ensemble France Active

- Représentation plus importante également des arts numériques et audiovisuels dans les deux ensembles

Les différents secteurs d'activité des associations culturelles peuvent se décliner selon les domaines ou disciplines que sont le théâtre, la musique, le cinéma, etc. Certaines associations peuvent exercer leur activité dans un domaine unique (une compagnie de théâtre, un groupe de musique, etc.) ou sur plusieurs domaines en même temps, avec souvent des dominantes (salle de spectacle programmant essentiellement du théâtre mais aussi de la musique ou parfois des séances de cinéma…).

Une **répartition nationale** par domaines principaux, réalisée par Opale dans une enquête datant de 2008 sur les associations culturelles employeuses, donne les proportions présentées ci-dessous :

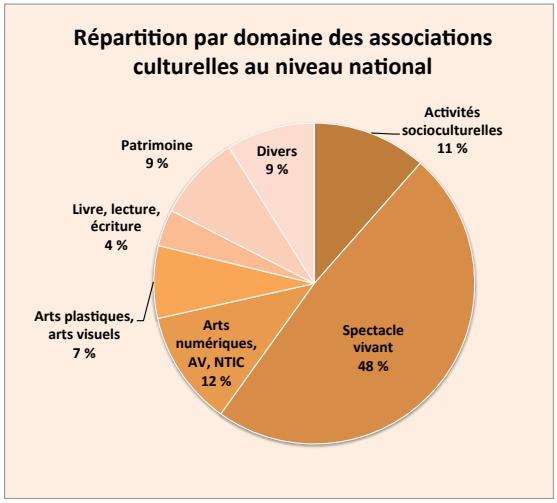

Une comparaison avec les 6 236 associations culturelles accompagnées par le DLA depuis 2004 donne des répartitions approchantes. La part du spectacle vivant est nettement plus importante (55 % au lieu de 48 %), et celle des arts numériques et audiovisuels est supérieure (14 % au lieu de 12 %). Les autres domaines ont une représentation moindre.

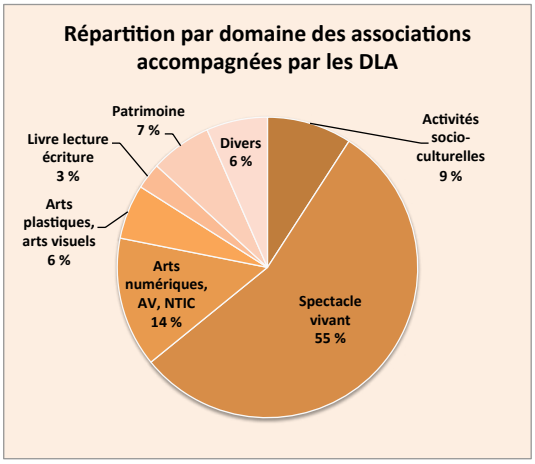

Une comparaison avec les 413 associations soutenues par France Active entre 2010 et 2013 montre des écarts encore plus importants. On observe là aussi une nette sur-représentation du spectacle vivant, dont la part monte à 66 %, et dans une moindre mesure des arts visuels (17 %). Les autres domaines sont, comme pour l'ensemble DLA, sous-représentés.

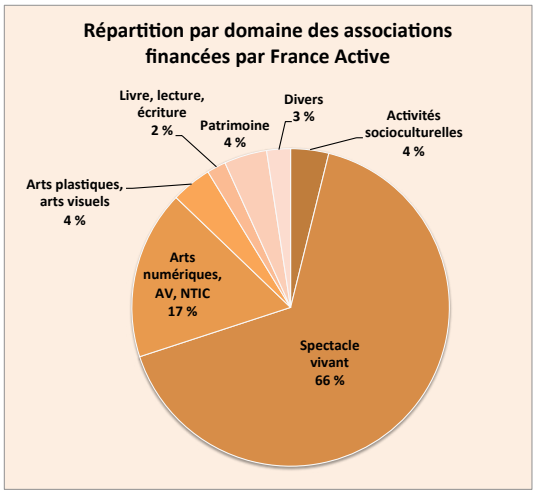

À NOTER : la liste des secteurs d'activité au ministère de la Culture comprend : patrimoine, musées, archives, livre et lecture publique, musique et danse, théâtre et spectacles, culture scientifique et technique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, éducation artistique.

Données générales

Les fonctions dominantes

Par rapport au national :

- Représentation nettement plus importante des compagnies dans l'ensemble DLA et surtout dans l'ensemble France Active
- Représentation plus grande de la diffusion, des médias et des services aux artistes
- Beaucoup moins d'activités d'enseignement (écoles, ateliers, cours)

Distinguer les activités des associations culturelles selon leur fonction permet de mieux appréhender leur fonctionnement. S'agit-il essentiellement d'une fonction de création-production, comme les compagnies de théâtre qui créent des spectacles et vendent les droits de représentation de ces spectacles à des théâtres privés ou municipaux ? S'agit-il surtout d'une activité de diffusion de spectacle vivant, voire plus précisément de diffusion musicale, comme l'exerce une scène de musiques actuelles ?

La **répartition nationale** par fonction des associations culturelles employeuses, déterminée par l'enquête menée en 2008 par Opale, est la suivante :

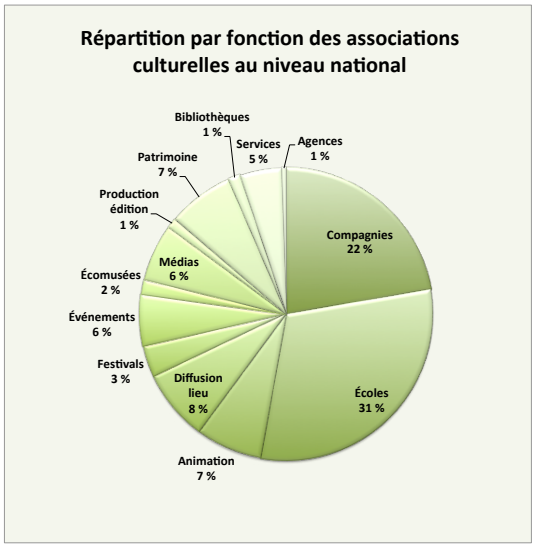

Annexe - Une liste des fonctions et leur descriptif peuvent être consultés à la fin de ce document.

Une comparaison entre la répartition nationale et celle que l'on trouve pour les associations culturelles accompagnées par le DLA fait apparaître pour cet ensemble une représentation plus importante des compagnies, des activités d'animation, des festivals et des services, et une représentation moindre des autres fonctions, en particulier celle liée à l'enseignement (écoles, ateliers, cours).

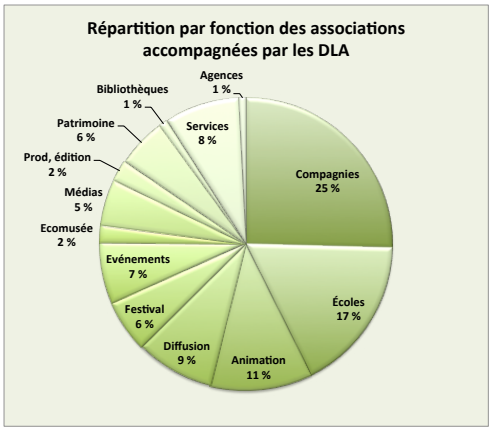

La répartition par fonction dans l'ensemble des associations financées par France Active fait apparaître quant à elle une représentation nettement plus importante des compagnies et, dans une proportion moins grande, de la diffusion, des médias et des services d'appui proposés aux artistes et aux associations.

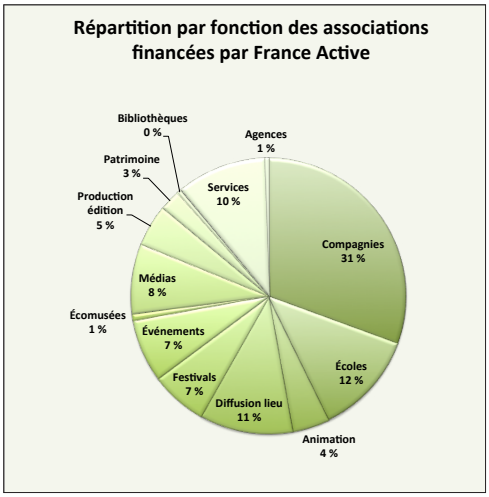

Ces classifications ont été établies à partir des fonctions considérées comme dominantes pour chaque association. Néanmoins, une même association remplit souvent plusieurs fonctions. Ce sera le cas pour une compagnie théâtrale qui propose fréquemment des stages et ateliers pour les amateurs, mêlant ainsi une fonction de formation/enseignement (comme d'action culturelle) à sa fonction principale de création/production. Autre exemple : un lieu de diffusion des musiques actuelles pourra proposer, outre ses concerts, des studios de répétition ou d'enregistrement et des cours de musique.

Quatre groupes étudiés

Quatre groupes significatifs ont été identifiés dans l'ensemble France Active :

- Compagnies de spectacle vivant (28 %)
- Diffusion de spectacle vivant (26 %)
- Radio, cinéma, audiovisuel, etc. (21 %)
- Écoles, ateliers, cours (12 %)

Contre 28 % dans l'ensemble DLA

Pour circonscrire les sujets d'étude de ce guide, les associations culturelles ont été rassemblées en quatre groupes. Deux d'entre eux réunissent les activités fortement représentées dans l'ensemble France Active (compagnies de spectacle vivant, radios et cinémas associatifs), auxquels s'ajoutent deux groupes importants dans la répartition nationale et qui restent significatifs dans les ensembles DLA et France Active (diffusion de spectacle vivant, activités d'enseignement de type écoles, ateliers, cours).

On peut décrire ces groupes de la façon suivante :

Compagnies de spectacle vivant : comparativement à la répartition nationale, les compagnies représentent une part plus importante du total des associations culturelles dans l'ensemble DLA et surtout dans l'ensemble France Active. Ce sont essentiellement des compagnies de théâtre, mais également des compagnies de danse, de cirque ou d'arts de la rue (voire quelques groupes ou ensembles musicaux).

Diffusion de spectacle vivant : c'est un groupe important parmi les associations culturelles accompagnées par les DLA et celles financées par France Active, comprenant des lieux de diffusion régulière, des festivals ou des associations organisant ponctuellement des événements, parfois itinérants.

Radios et cinémas : les activités liées aux médias, à la création et la diffusion sonores et visuelles représentent un groupe hétérogène avec surtout des radios associatives et des salles de cinéma art et essai, mais aussi de la production audiovisuelle, de la promotion des arts numériques, etc. Ils sont fortement représentés dans l'ensemble DLA, très fortement dans l'ensemble France Active.

Écoles, ateliers, cours : les activités d'enseignement ayant pour dominante des ateliers, cours et stages, en particulier pour le spectacle vivant, représentent une partie très significative des associations culturelles employeuses. Cela est également vrai dans l'ensemble DLA, mais elles sont nettement sous-représentées dans l'ensemble France Active.

Il existe également un groupe réunissant les services aux associations et les services aux artistes, allant des fédérations locales aux bureaux de production ou d'accompagnement, groupements d'employeurs, « tourneurs » de groupes de musique, développeurs d'artistes ou lieux de résidence. Ce groupe est surreprésenté dans les ensembles DLA et France Active par rapport aux proportions nationales, mais il reste beaucoup trop complexe et hétérogène pour que nous puissions identifier des modèles significatifs, présentant des tendances communes. Pour les accompagnateurs, il faudra considérer ces cas comme particuliers et analyser leurs évolutions spécifiques.
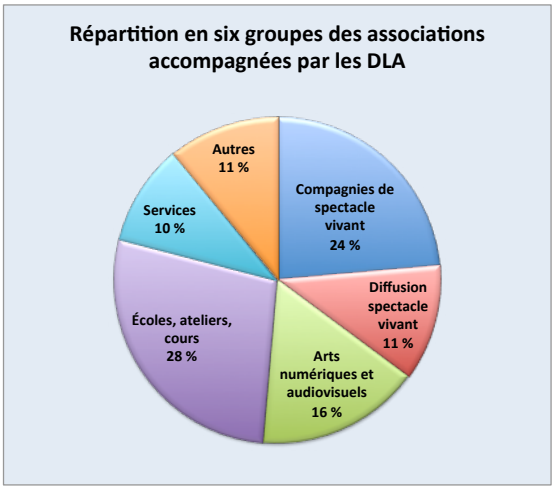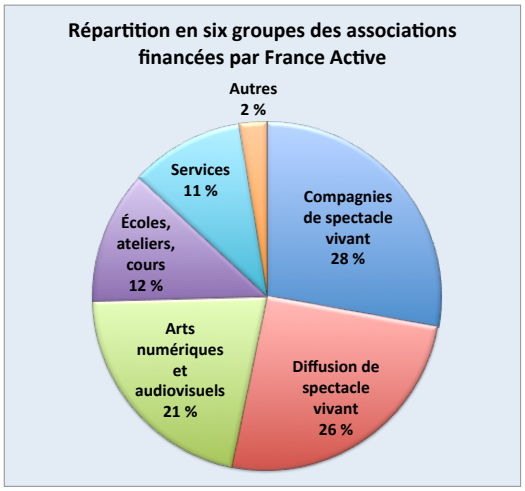
Les deux schémas suivants présentent les proportions des quatre groupes, ainsi que des services et autres activités pour les deux ensembles, DLA et France Active :